



**Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer
(ARSC80410)**

***Pistes de réflexion
sur le ramassage des déchets ménagers
(poubelles, sacs, crochets, conteneurs, fréquences)
sur la commune de Cayeux sur Mer et ses hameaux.***

**A l'attention de M. le Président
de la Communauté de Communes
de la baie de Somme sud**

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse arsc80410@gmail.com**
- **par le formulaire « Nous contacter » du site www.arsc80410.fr**
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

Préambule

Le problème de la présence dans les rues, pendant plusieurs jours parfois, de sacs de déchets - éventuellement éventrés par les goélands - est surtout une nuisance pour les gens qui restent ou ceux qui passent.

Ce qui ne veut pas dire que ceux qui partent doivent l'ignorer ; bien au contraire, cela s'appelle le respect.

Dans une station balnéaire qui vit essentiellement de la présence des « autres », l'attrait visuel de la ville est prépondérant et bénéfique pour TOUS.

La solution ultime n'est PAS la stérilisation des œufs de goélands.

En 2016, ils furent moins présents. Il faut espérer – alors que les chasseurs de la baie se plaignent de ne pouvoir chasser des migrateurs que l'on gaze dans les pays du nord - qu'« on » n'ait pas décidé de mettre en œuvre cette « solution finale » (de triste mémoire) aux goélands...

Au 21^{ème} siècle, il serait temps de respecter la nature, **et aussi** dans la station CLIMATIQUE de Cayeux sur Mer !

LA solution ULTIME et IDÉALE... n'existe pas. Un « bouquet » de petites solutions concrètes serait plus efficace.

Aussi, nous nous proposons, M. le Président, d'apporter notre pierre à l'édifice et de partager avec vos équipes la réflexion collective des membres de l'**Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)**.

Très cordialement,

Document achevé de rédiger le 5 octobre 2016

Michel Royal

**Président de l'Amicale des Résidences
Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)**

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse** arsc80410@gmail.com
- **par le formulaire « Nous contacter » du site** www.arsc80410.fr
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

1. Les fréquences de ramassage

1.a Une certaine vision de l'avenir...

Les maires ou les présidents des groupements de collectivités territoriales compétents en matière de collecte des déchets disposent maintenant d'une plus grande liberté pour fixer les modalités de collecte de déchets. Ils pourront - sous certaines conditions - déroger à la collecte hebdomadaire obligatoire des ordures ménagères résiduelles. Jusqu'à maintenant, cette fréquence de collecte était la règle pour les communes ou groupements de communes de plus de 500 habitants.

Ce décret - dans la grande lignée du dégagement de l'état des collectivités locales et des « économies » tout azimut - peut inquiéter l'ensemble des citoyens.

Quelles sont ces conditions ? Il devient possible de ne collecter ces déchets qu'une fois tous les quinze jours lorsque des solutions alternatives sont proposées pour les bio-déchets (on verra plus loin ce qu'il est possible de faire à ce sujet).

Ceci irait donc à l'encontre d'une demande prégnante de collectes plus fréquentes.

1.b Approche quali/quantitative de la demande

Pour résoudre un problème, il faut déjà bien le poser.

1.b.1. Qui est concerné ?

| | Du 01/01 au 31/03 | Du 01/04 au 15/06 | Du 15/06 au 31/08 | Du 01/09 au 30/10 | Du 01/11 au 31/12 |
|----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Les résidents principaux | X | X | X | X | X |
| Les résidents secondaires | | X | X | X | |
| Les locataires saisonniers | | X | X | X | |
| Les touristes de passage | | | X | | |

Comment nous contacter ?

- par message électronique à l'adresse arsc80410@gmail.com
- par le formulaire « Nous contacter » du site www.arsc80410.fr
- par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

Ce tableau met en évidence la saisonnalité de la volumétrie à traiter, donc de la fréquence des ramassages. On pourrait envisager :

| |
|--|
| 1 passage par semaine, en début de semaine (calendrier actuel) |
| 2 passages par semaine : le lundi matin et le jeudi matin (calendrier actuel en décalant le mercredi au jeudi) |
| 1 passage quotidien le matin y compris le weekend (calendrier à mettre en place) |

1.b.2. Qui finance le ramassage ?

| | Du 01/01 au 31/03 | Du 01/04 au 15/06 | Du 15/06 au 31/08 | Du 01/09 au 30/10 | Du 01/11 au 31/12 |
|----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Les résidents principaux | X | X | X | X | X |
| Les résidents secondaires | X | X | X | X | X |
| Les locataires saisonniers | | X | X | X | |
| Les touristes de passage | | | | | |

Les résidents principaux et **secondaires (56 % du bâti)** financent par leur Taxe d'habitation. Annuelle, son mode de calcul est identique pour tous alors que la présence des résidents secondaires (donc leur production de déchet) est moindre (période jaune).

Les locataires saisonniers paient une Taxe de séjour dont une partie (?) doit être attribuée au ramassage des déchets. Quant aux touristes de passage, il pourrait être envisagé de majorer le tarif du stationnement d'une « Contribution propreté » de + 1 € sur la 1^{ère} tranche de stationnement. Sur la base de 2 000 stationnements (en front de mer et au Hourdel) par weekend, cette mesure pourrait rapporter en période orange : 1 € x 2 000 voitures x 11 weekend = 22 000 € à affecter au budget de ramassage.

Il serait intéressant de comparer le budget ramassage des déchets avec une commune de l'intérieur de taille équivalente à celle de Cayeux sur Mer l'ÉTÉ, sachant que dans une commune non « saisonnière », TOUS les habitants produisent des déchets pratiquement TOUTE l'année.

La volonté officielle de faire payer AU POIDS serait tout bénéfique pour les résidents secondaires...

Comment nous contacter ?

- par message électronique à l'adresse arsc80410@gmail.com
- par le formulaire « Nous contacter » du site www.arsc80410.fr
- par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

1.b.3. Quels comportements actuels ?

| | |
|----------------------------|---|
| Les résidents principaux | Ils disposent en général (mais pas tous...) de poubelles « solides » qu'ils sortent dans la rue la veille au soir du ramassage et rentrent le lendemain après le ramassage. |
| Les résidents secondaires | Ils disposent de sacs de tri sélectif qu'ils sortent dans la rue le jour de leur départ, notamment le dimanche soir. |
| Les locataires saisonniers | Ils disposent soit de poubelles « solides », soit de sacs de tri sélectif ou... de rien du tout (cabines de plage). Les saisonniers de longue durée ne connaissent pas (ou mal) les jours de ramassage. Quant à ceux du weekend, ils ignorent tout du tri sélectif en baie de Somme sud et ne disposent d'aucune information sur d'éventuels points de collecte. Ils laissent donc leurs « beurks » au mieux dans les petites poubelles communales ... ou dans la nature. |
| Les touristes de passage | Ils arrivent le matin et repartent le soir. Ils ignorent tout de la problématique des ordures ménagères en site touristique. Selon leur degré de civisme, ils repartent avec leurs déchets, les déposent dans une poubelle communale s'ils passent devant ou laissent traîner leurs ordures ! |

Ce tableau met en évidence :

- un besoin d'équipements collectifs et d'une signalétique indiquant clairement leurs emplacements ;
- un besoin de pédagogie et d'information (dépliants à l'Office de Tourisme et/ou distribué par les commerçants volontaires, panneaux d'information...) ;
- un besoin d'équipements individuels : une généralisation des poubelles « solides » pour les résidents principaux serait souhaitable, surtout si un jour la collecte se faisait « au poids ». (Toutefois, plusieurs de nos membres n'ont pas été sans remarquer que de nombreux résidents sédentaires utilisent les sacs sans conteneur, alors qu'ils pourraient, eux, les rentrer le lundi soir...).

Les équipements collectifs sont à positionner à des endroits « stratégiques », notamment : aux extrémités et l'entrée de la plage, à la gare, au parking de La Mollière, au Hourdel et au phare de Brighton.

2. Des problèmes pluriels difficiles à régler :

2.a. Les déchets organiques

Les goélands ne s'attaquent pas aux sacs bleus, non qu'ils n'aiment pas cette couleur mais c'est leur flair qui les guide vers les déchets organiques.

Une solution pour les réduire (et donc « démotiver » les goélands !) : le compost.

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse** arsc80410@gmail.com
- **par le formulaire « Nous contacter » du site** www.arsc80410.fr
- **par courrier adressé à** ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

Cette activité est déjà bien organisée par la ComCom pour les résidents permanents ou les grosses structures. Ainsi, pour les résidents principaux, à Pendé notamment, la ComCom offre en plus des poules aux habitants pour réduire les déchets organiques !

Une opération entrée dans les habitudes de la population : la distribution de poules. Une nouvelle a eu lieu le vendredi 12 septembre. Et cette fois-ci, ce seront des poules noires d'Estaires, race du Nord de la France. 80 d'entre elles ont déjà réservées !

Pour les résidents secondaires pourquoi pas ne pas créer une mini-ferme pédagogique avec son poulailler communal ? Situé près d'une aire de jeux : 2 cabines dos à dos pour la grange (avec poules lapins, cochons nains, etc.), une pour les ventes d'œufs et du compost produits sur place et de produits de la baie, 3 ou 4 composteurs en batterie alimentés par les résidents secondaires, les clients des gîtes et les touristes.



Un emploi communal en CDI (en partie financé par les produits vendus) pourrait gérer la mini-ferme (en liaison avec l'équipe pédagogique scolaire), le parc de jeux et la pataugeoire l'été.

Ce dispositif pourrait avantageusement être complété par la distribution de bio-seaux pour amener les déchets et le ramassage en saison par une charrette munie d'un composteur itinérant, tirée par un âne, pensionnaire au moins estival de la mini-ferme (« bio-seau, bio-seau, je collecte vos bio-seaux ! »). Attractif pour les enfants qui peuvent motiver leurs parents.

Commencer à transformer Cayeux, « station climatique » en « station bio-climatique »
Et ne pas les démotiver en en profitant pour réduire la fréquence de ramassage sans réduire les taxes (cf. préambule de ce document...).

2.b. L'information

LE CALENDRIER EST LA PIECE MAITRESSE DE L'INFORMATION DECHETS.

Mais pourquoi les mêmes infos recto-verso ?

Pourquoi ne sont-elles pas cohérentes avec celles du site Internet de la Comcom ?

**Comment
nous
contacter ?**

- par message électronique à l'adresse arsc80410@gmail.com
- par le formulaire « Nous contacter » du site www.arsc80410.fr
- par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

Calendrier de collectes 2016

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DE SOMME SUD

03 22 60 09 99 www.cc-baiedesommessud.fr

Ensemble protégeons notre environnement

Cayeux-sur-Mer

EMBALLAGES A RECYCLER

VERRE A RECYCLER

DECHETS NON RECYCLABLES

| JANVIER | FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|--------------|------------------|-------------|------------------|------------|------------|
| 1 J. Basse | 1 L. Du | 1 P. Aude | 1 Y. Agard | 1 B. Pons | 1 M. Aude |
| 3 D. Scobio | 3 M. Pons | 3 M. Curkuk | 3 S. Bonhe | 3 S. Bore | 3 Y. Bore |
| 4 J. Orly | 4 J. Alerang | 4 J. Goubot | 4 J. Jéhu | 4 J. Jéhu | 4 S. Minn |
| 5 M. Bore | 5 Y. Agne | 5 S. Gou | 5 M. Bore | 5 M. Bore | 5 S. Bore |
| 7 J. Raynaud | 7 D. Eglise | 7 R. Gou | 7 J. J. B. B. B. | 7 S. Cibo | 7 M. Nott |
| 8 Y. Juch | 8 J. Juch | 8 M. Juch | 8 Y. Juch | 8 M. Juch | 8 M. Juch |
| 9 S. Bore | 9 M. Bore | 9 M. Bore | 9 S. Gou | 9 S. Gou | 9 Y. Bore |
| 10 D. Gou | 10 M. Aude | 10 J. Aude | 10 D. Gou | 10 D. Gou | 10 Y. Bore |
| 11 L. Aude | 11 J. V. L. Aude | 11 Y. Bore | 11 L. Aude | 11 L. Aude | 11 S. Bore |
| 12 M. Juch | 12 Y. Agne | 12 S. Gou | 12 M. Juch | 12 Y. Agne | 12 D. Bore |
| 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore |
| 14 J. Bore | 14 D. Eglise | 14 L. Aude | 14 M. Bore | 14 M. Bore | 14 M. Bore |
| 15 Y. Juch | 15 L. Aude | 15 M. Juch | 15 Y. Juch | 15 Y. Juch | 15 Y. Bore |
| 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore |
| 17 S. Bore | 17 M. Aude | 17 J. Aude | 17 S. Bore | 17 S. Bore | 17 S. Bore |
| 18 L. Aude | 18 J. Bore | 18 S. Gou | 18 L. Aude | 18 L. Aude | 18 S. Bore |
| 19 M. Bore | 19 Y. Agne | 19 M. Juch | 19 M. Bore | 19 M. Bore | 19 M. Bore |
| 20 D. Gou | 20 M. Bore | 20 M. Bore | 20 D. Gou | 20 D. Gou | 20 Y. Bore |
| 21 L. Aude | 21 J. V. L. Aude | 21 Y. Bore | 21 L. Aude | 21 L. Aude | 21 S. Bore |
| 22 M. Juch | 22 Y. Agne | 22 S. Gou | 22 M. Juch | 22 Y. Agne | 22 D. Bore |
| 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore |
| 24 J. Bore | 24 D. Eglise | 24 L. Aude | 24 M. Bore | 24 M. Bore | 24 M. Bore |
| 25 Y. Juch | 25 L. Aude | 25 M. Juch | 25 Y. Juch | 25 Y. Juch | 25 Y. Bore |
| 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore |
| 27 S. Bore | 27 M. Aude | 27 J. Aude | 27 S. Bore | 27 S. Bore | 27 S. Bore |
| 28 L. Aude | 28 J. Bore | 28 S. Gou | 28 L. Aude | 28 L. Aude | 28 S. Bore |
| 29 M. Bore | 29 Y. Agne | 29 M. Juch | 29 M. Bore | 29 M. Bore | 29 M. Bore |
| 30 D. Gou | 30 M. Bore | 30 M. Bore | 30 D. Gou | 30 D. Gou | 30 Y. Bore |
| 31 L. Aude | 31 J. V. L. Aude | 31 Y. Bore | 31 L. Aude | 31 L. Aude | 31 S. Bore |

Déchets ménagers
 Tri sélectif
 Encombrants/ferrailles
 Collecte amiante en déchèterie

Déchèterie : horaires d'ouverture

| Saint-Vallery sur Somme | Cayeux sur Mer |
|-------------------------|--------------------|
| Lundi 9h - 12h | Lundi 14h - 17h |
| Mardi 9h - 12h | Mardi 14h - 17h |
| Mercredi 9h - 12h | Mercredi 14h - 17h |
| Jeudi 9h - 12h | Jeudi 14h - 17h |
| Vendredi 9h - 12h | Vendredi 14h - 17h |
| Samedi 9h - 12h | Samedi 14h - 17h |
| Dimanche 9h - 12h | Dimanche 14h - 17h |

Calendrier de collectes 2016

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DE SOMME SUD

03 22 60 09 99 www.cc-baiedesommessud.fr

Ensemble protégeons notre environnement

Cayeux-sur-Mer

EMBALLAGES A RECYCLER

VOIR AU RECTO

ICI CARTE DES LIEUX DE COLLECTES

| JUILLET | AOÛT | SEPTEMBRE | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE |
|--------------|------------------|-------------|--------------|------------|------------|
| 1 J. Bore | 1 L. Aude | 1 J. Bore | 1 S. Gou | 1 M. Bore | 1 M. Bore |
| 2 S. Bore | 2 M. Aude | 2 Y. Agne | 2 D. Gou | 2 Y. Agne | 2 Y. Agne |
| 3 D. Gou | 3 J. Bore | 3 M. Curkuk | 3 M. Bore | 3 S. Bore | 3 S. Bore |
| 4 J. Orly | 4 J. Alerang | 4 J. Goubot | 4 M. F. Juch | 4 Y. Agne | 4 S. Minn |
| 5 M. Bore | 5 Y. Agne | 5 S. Gou | 5 M. Bore | 5 M. Bore | 5 S. Bore |
| 7 J. Raynaud | 7 D. Eglise | 7 R. Gou | 7 Y. Agne | 7 L. Aude | 7 M. Nott |
| 8 Y. Juch | 8 J. Juch | 8 M. Juch | 8 Y. Juch | 8 M. Juch | 8 M. Juch |
| 9 S. Bore | 9 M. Bore | 9 M. Bore | 9 S. Gou | 9 S. Gou | 9 Y. Bore |
| 10 D. Gou | 10 M. Aude | 10 J. Aude | 10 D. Gou | 10 D. Gou | 10 Y. Bore |
| 11 L. Aude | 11 J. Bore | 11 Y. Bore | 11 L. Aude | 11 L. Aude | 11 S. Bore |
| 12 M. Juch | 12 Y. Agne | 12 S. Gou | 12 M. Juch | 12 Y. Agne | 12 D. Bore |
| 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore | 13 M. Bore |
| 14 J. Bore | 14 D. Eglise | 14 L. Aude | 14 M. Bore | 14 M. Bore | 14 M. Bore |
| 15 Y. Juch | 15 L. Aude | 15 M. Juch | 15 Y. Juch | 15 Y. Juch | 15 Y. Bore |
| 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore | 16 M. Bore |
| 17 S. Bore | 17 M. Aude | 17 J. Aude | 17 S. Bore | 17 S. Bore | 17 S. Bore |
| 18 L. Aude | 18 J. Bore | 18 S. Gou | 18 L. Aude | 18 L. Aude | 18 S. Bore |
| 19 M. Bore | 19 Y. Agne | 19 M. Juch | 19 M. Bore | 19 M. Bore | 19 M. Bore |
| 20 D. Gou | 20 M. Bore | 20 M. Bore | 20 D. Gou | 20 D. Gou | 20 Y. Bore |
| 21 L. Aude | 21 J. V. L. Aude | 21 Y. Bore | 21 L. Aude | 21 L. Aude | 21 S. Bore |
| 22 M. Juch | 22 Y. Agne | 22 S. Gou | 22 M. Juch | 22 Y. Agne | 22 D. Bore |
| 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore | 23 M. Bore |
| 24 J. Bore | 24 D. Eglise | 24 L. Aude | 24 M. Bore | 24 M. Bore | 24 M. Bore |
| 25 Y. Juch | 25 L. Aude | 25 M. Juch | 25 Y. Juch | 25 Y. Juch | 25 Y. Bore |
| 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore | 26 M. Bore |
| 27 S. Bore | 27 M. Aude | 27 J. Aude | 27 S. Bore | 27 S. Bore | 27 S. Bore |
| 28 L. Aude | 28 J. Bore | 28 S. Gou | 28 L. Aude | 28 L. Aude | 28 S. Bore |
| 29 M. Bore | 29 Y. Agne | 29 M. Juch | 29 M. Bore | 29 M. Bore | 29 M. Bore |
| 30 D. Gou | 30 M. Bore | 30 M. Bore | 30 D. Gou | 30 D. Gou | 30 Y. Bore |
| 31 L. Aude | 31 J. V. L. Aude | 31 Y. Bore | 31 L. Aude | 31 L. Aude | 31 S. Bore |

Déchets ménagers
 Tri sélectif
 Encombrants/ferrailles
 Collecte amiante en déchèterie

Déchèterie : horaires d'ouverture

ICI INFOS SUR LA SIGNALÉTIQUE EN 4 LANGUES

Si le tri sélectif peut être effectué systématiquement par les résidents principaux selon les règles définies par la ComCom, le respect de ce tri est déjà plus compliqué pour les résidents secondaires habitués au quotidien aux règles de tri de leur résidence principale. Mais un effort de pédagogie et d'information (notamment cohérence de discours entre les différents média, impact sur le coût...) peut améliorer la situation.



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

En revanche, il est évident que ni les locataires saisonniers ni les touristes de passage n'effectueront ce tri sélectif pour une journée, même pour quelques jours (peut-être leur seul séjour à Cayeux...).

Peut-être l'Office du Tourisme pourrait offrir un calendrier et un sac jaune et un sac bleu à chaque personne qui vient se renseigner. Cela ne demande pas un effort particulier, surtout si présence d'un distributeur « en self service » à l'Office du Tourisme, pas trop rempli pour éviter le gâchis de sacs.

En résumé :

- la distribution des petits sacs poubelle à l'Office de Tourisme, mais au compte-goutte (gâchis) ;
- l'amélioration de l'information avec calendrier du tri disponible dans tous les lieux de passage des touristes (camping, hôtels, restaurants, locations et, bien sûr, Office du Tourisme) ;
- une signalétique multilingue ;
- la verbalisation des « Incivilités propreté » : nécessaire mais « politiquement » difficile à appliquer en zone touristique.

2.c. Le ramassage

Il existe différents « à priori » sur le ramassage des poubelles :

- les uns demandent à ce que le ramassage des poubelles bleues se fasse une fois par semaine, au moins pendant la période estivale ; c'est déjà le cas, mais lorsqu'on fait des séjours ponctuels, on peut ne pas le réaliser. D'où l'importance du chapitre précédant sur l'information ;
- d'autres demandent un ramassage estival journalier, y compris le dimanche. Cela part du constat que si les sacs restent, ils seront écartelés.

Deux remarques toutefois :

- les éboueurs ont droit à un jour de repos. Si chaque commune est ramassée journalièrement, 7/7, on fait comment ? On recrute et on augmente les taxes ? Les travailleurs manuels ont droit au respect (ce qui n'est pas toujours le cas lorsqu'on met des couches souillées dans des sacs mal ou pas fermés...) ;
- si le ramassage est quotidien, des indécents vont jeter... tous les jours : une pomme épluchée, un sac blanc, un « blister » de piles, un sac bleu (parfois avec les vieilles piles...) ! Assez de plastique comme cela, merci pour les générations futures.

Enfin, il y a le camion fantôme de la Mairie. Certains ne le voit jamais, pourtant il existe et tourne le dimanche. D'aucuns disent qu'il y en aurait même deux ! Encore une fois, nécessité d'informer. Quoique... Si des conteneurs « de plage » (voir plus loin) étaient ramassés le dimanche, ne pas ébruiter qu'un sac isolé sera quand même ramassé.

Dès lors, quel est le fond du problème ? Des locations qui se terminent le samedi et des résidents secondaires qui repartent chez eux le dimanche en laissant leurs sacs de déchets pour un ramassage le lundi... imités par les « sédentaires » comme par les touristes !

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse** arsc80410@gmail.com
- **par le formulaire « Nous contacter » du site** www.arsc80410.fr
- **par courrier adressé à** ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

En revanche, il faudrait :

- des conteneurs sur le boulevard Sizaire (voir plus loin) dans lesquels on apporterait les sacs en regardant une dernière fois la mer ;
- une tournée de ramassage de ces conteneurs uniquement le dimanche soir par des éboueurs volontaires avec prime ;
- le camion de la ville pour les « accidents de goélands », qui devraient se raréfier si chacun alimente les conteneurs ;
- et un peu de civilité de la part de tous ; et cela concerne aussi les résidents principaux !

3. Des expériences à capitaliser

3.a. Penser à un crochet comme à Boulogne



Certaines personnes de Cayeux accrochent leur poubelle à leur portail. Mais le vent est aussi un facteur de déportation des poubelles, on ne sait où....

Les crochets de Boulogne-sur-Mer sont fournis et placés par la Mairie, avec signalétique ad hoc.

MAIS... Beaucoup de trottoir ne font pas 50 cm de large et le haut des murets est juste à la hauteur de la tête d'un enfant. Attention aux crochets bricolés avec un fer à béton (d'ailleurs, sur la photo, les crochets de Boulogne-sur-Mer sont bien arrondis) ! Une suggestion : pourquoi ne pas demander aux éboueurs ce qu'ils en pensent et s'ils ne pourraient pas marquer à la craie les endroits où ils souhaiteraient les voir placer ? Est-ce qu'EDF ou France Télécom permettraient d'utiliser leurs poteaux ?

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse arsc80410@gmail.com**
- **par le formulaire « Nous contacter » du site www.arsc80410.fr**
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

Des sacs poubelles le plus souvent mal fermés, suspendus à la hauteur de nos yeux et de notre nez... pas forcément une bonne idée sur le plan esthétique.

3.b. Emmener ses sacs

Finalement, la propreté de notre ville et de notre plage c'est l'affaire de tous et... de chacun.

Pour éviter que les sacs poubelles traînent dans les rues il suffirait simplement :

- soit d'amener ces sacs à la déchèterie car il y a à côté du portail un enclos en bois réservé à cet effet qui s'ouvre, même quand la déchèterie est fermée, avec une carte qu'il faut aller chercher à la Communauté de Communes de la baie de Somme sud à Saint Valéry sur Somme si vous avez une résidence secondaire. Les bailleurs peuvent la remettre à leurs clients ;
- soit de prendre son sac poubelle et le ramener avec ses bagages, puis le mettre dans la poubelle de son domicile

Avec deux bémols :

- nous payons TOUS pour le ramassage à Cayeux et les résidents secondaires plus que les autres en proportion. Alors, s'entendre dire : « ch'es parisiens, ils n'ont qu'à les r'printent leu poubelle ! » ;
- l'emport des sacs de déchets facilement écartelés dans la voiture familiale au milieu des enfants, des « doudous » et de la cage du chat est un petit exploit. Faire un saut à la déchetterie lorsqu'on prépare le retour, souvent dans l'énervement, peu probable ;
- en cas de location saisonnière, le propriétaire ou l'agence pourrait s'en occuper et, au moins, les mettre sur le trottoir les jours de ramassage ;
- quelqu'un a-t-il constaté ce geste au moins une fois ?

3.c. La (bonne) volonté des personnels

Actuellement, le personnel chargé de ramasser les ordures ne s'occupe QUE des sacs réglementaires et ne ramassera pas une peau de banane égarée sur la chaussée sous prétexte que « ça n'est pas son boulot ». Idem pour le ramassage des sacs bleus, idem pour les petites poubelles de la ville.

Le ramassage d'un conteneur ramené par un résident secondaire de son domicile principal dépend de la bonne volonté de l'éboueur (d'ailleurs, qui le rentrera ?)

N'oublions pas que les goélands sont des imbéciles têtus qui ne changeront pas leurs habitudes. Chaque équipe municipale a bien essayé de déployer des solutions... toutes vouées à l'échec... car **in fine NOUS SOMMES TOUS DES GOÉLANDS**. Et répétons-le : la solution n'est PAS la stérilisation des œufs de goélands !

Personne n'est donc chargé ou n'a envie de ramasser les ordures éparpillées par les goélands ou, pire encore, par nous-mêmes.

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse** arsc80410@gmail.com
- **par le formulaire « Nous contacter »** du site www.arsc80410.fr
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

Alors pourquoi ne pas « motiver » les équipes techniques. Pourquoi ne pas valoriser leur tâche? **C'est de leur travail que dépendent la propreté et l'attractivité de notre commune, mais il y va de notre bon sens de les aider en n'hésitant pas à nous baisser pour ramasser un pot de yaourt ou un carton de pizza ou une bouteille de bière que certains « goélands » peu scrupuleux se contentent de jeter n'importe où.**

Ceci est la base de la communication.

3.d. Les conteneurs

3.d.1. Les conteneurs classiques

Et si on parlait local poubelle avec conteneurs fermés comme dans 99% des villes ? Avec à disposition quelques conteneurs aux angles de rue pour les vacanciers qui n'ont pas de conteneur individuel ?

L'accrochage sur les façades peut être disgracieux. C'est visuellement anti touriste anti beau anti tout... Qui voudrait louer ou venir se promener dans une ville ou en bord de mer où chacun expose ses poubelles dans un sac transparent à un crochet ? Les conteneurs existent, il y a eu des progrès...

Des grands conteneurs avaient été disposés il y a quelques années aux endroits stratégiques. Ils se sont vite retrouvés débordants de n'importe quoi ! S'ils revenaient, pourquoi ne pas prévoir une clé et remettre un exemplaire aux bailleurs touristiques pour leurs clients ?

D'ailleurs, pour ces bailleurs et les sociétés genre « Clévacances », la clé du conteneur sur le trousseau et un petit « kit » composé du calendrier, d'un sac blanc, d'un sac bleu et d'un mot explicatif sur la propreté de la ville serait à généraliser si conteneur à proximité.

3.d.2. Le plus petit



Le meilleur système anti-goélands: les sacs dans une poubelle ronde de 50 cm (couvercle non nécessaire). Mais les résidents secondaires ne sont plus là pour les rentrer après le

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse** arsc80410@gmail.com
- **par le formulaire « Nous contacter » du site** www.arsc80410.fr
- **par courrier adressé à** ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

ramassage : pourquoi les éboueurs ne pourraient-ils pas les passer au-dessus de la clôture quand c'est possible (à marquer sur la poubelle avec n°) ?

Pour ceux ne pouvant que mettre des sacs, qu'ils utilisent des crochets judicieusement disposés.

Un traitement différent en fonctions des situations: ce qu'on ne sait pas faire en France...

3.d.3. L'emballage des conteneurs

Deux conteneurs particulièrement - mal situés car proche des jeux pour enfants et contenant beaucoup de déchets organiques provenant de restaurants - ont été dissimulés sous un emballage plus seyant.



Idée à développer et à généraliser pour tous les pourvoyeurs de déchet de taille moyenne, comme les gîtes.

3.d.4. Les conteneurs du futur (...proche)



Le concept Sotkon, proposé par Connect Sytee, est la solution offrant le meilleur compromis pour les collectivités qui souhaitent adopter un système d'apport volontaire semi-enterré, sans investir trop lourdement dans du nouveau matériel.

Les cuves en PEHD sont à fond fermé et se collectent de la même façon que les bacs classiques, c'est-à-dire en se basculant à l'arrière de la trémie.

Pour les soulever, il suffit d'installer une grue sur le toit de la BOM habituelle. La collecte des conteneurs semi-enterrés et des bacs roulants peut ainsi se faire dans la même tournée en semaine (mais aussi celle du dimanche soir que nous préconisons plus haut, avec un personnel volontaire réduit car, alors, pas de collecte de sacs isolés).

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse** arsc80410@gmail.com
- **par le formulaire « Nous contacter » du site** www.arsc80410.fr
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**



Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

Grâce au concept Sotkon, l'investissement est limité : il n'est plus nécessaire d'acheter un nouveau camion de collecte et l'efficacité des tournées est nettement améliorée.

Ces conteneurs présentent un avantage supplémentaire qui n'est pourtant pas mis en évidence par leur concepteur : ils sont semi-enterrés. Ce qui - en cas de dépôt d'un engin explosif - limite fortement et oriente l'effet de « blast » vers le haut. Par les temps qui courent, ce n'est pas négligeable.

Ce type de conteneurs a parfaitement sa place sur le futur parc de stationnement du Hourdel mais aussi dans le cadre des prochains aménagements de la Route blanche.

Enfin, la réfection du Boulevard du Général Sizaire - au moins son étude - devrait débuter en 2018 : il serait intéressant de prévoir dès le début l'implantation de ce type de conteneurs à chaque entrée de plage et en travers même de l'entrée principale. Avec interdiction (comme aujourd'hui) de se garer pour permettre au camion de ramassage de manœuvrer (et passage de la police municipale avant ce ramassage pour verbaliser sévèrement = sécurité !) ceux qui ne respecteraient pas cet interdit : cela compensera la perte de l'apport financier des places de stationnement perdues.

Ce n'est pas une utopie. Il suffit pour s'en convaincre de passer par la plage de Ault où un tel aménagement a été réalisé avec intérêt cette année.

Le Président, le Conseil d'administration et les membres de l'Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux sur Mer tiennent à remercier toutes les personnes qui ont consacré du temps à la lecture de ce dossier. Notre objectif reste avant tout de faire avancer les choses dans l'intérêt de toutes les Cayolaises et de tous les Cayolais, mais aussi - modestement - de tous les habitants de notre Communauté de Communes.

**Comment
nous
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse arsc80410@gmail.com**
- **par le formulaire « Nous contacter » du site www.arsc80410.fr**
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**